

# Bon pour pouvoir

Je soussigné.....

demeurant.....

donne pouvoir à.....

demeurant.....

adhérent de l'association MLC-GR,

à l'effet de voter en mon nom à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 janvier 2017 à La Maison des Associations, salle Ostermeyer, 11 avenue Pasteur 76000 Rouen sur l'ordre du jour suivant :

## Ordre du jour de l'AG ordinaire

- 1) Bilan d'activité 2016 et vote du rapport moral
- 2) Bilan financier et vote du rapport financier
- 3) Perspectives 2017 de l'agnel : axes prioritaires de travail (monnaie numérique, visibilité...)
- 4) Présentation de l'association pour la monnaie locale complémentaire citoyenne de l'Eure Ouest
- 5) Echanges sur la gouvernance et renouvellement du collectif d'administration [1]
- 6) Questions diverses (vous pouvez envoyer un courriel si vous avez une proposition)

[1] Article 10 – COLLECTIF D'ADMINISTRATION (extrait) - L'association est administrée par un Collectif d'administration (CA) constitué de 6 à 24 membres maximum, représentant autant que possible tous les collèges selon la répartition suivante :

- 12 membres maximum représentant le collège des consom'acteurs,
- 6 membres maximum représentant le collège des prestataires,
- 3 membres maximum représentant le collège des collectivités locales
- 3 membres maximum représentant le collège des membres associés.

Le CA est élu pour trois ans par l'assemblée générale, renouvelable par tiers chaque année [...]

Fait à.....

Le.....

Signature :

**Rappel - Extrait article 12 des statuts :** "Pour toute opération de vote, les absents peuvent remettre une procuration. Les adhérent-e-s présents ne peuvent détenir chacun plus de deux procurations."

**A envoyer à : AGNEL – MLC-GR, 82 rue de la République 76000 Rouen**